



4545 av. Pierre-De Coubertin, Montréal, Québec, H1V 0B2
Tél.: 514-252-3071, Fax: 514-252-3165, info@fqsc.net, www.fqsc.net

DEMANDE D'ADHÉSION

BMX – 2016

Valide du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016

VEUILLEZ PRENDRE CONNAISSANCE DES INFORMATIONS PRÉSENTÉES AU VERSO AVANT DE COMPLÉTER LE FORMULAIRE

RABAIS :

1. En ligne : En procédant à l'achat de votre licence en ligne, profitez d'un rabais de 5\$ en comparaison aux tarifs du formulaire papier.

INFORMATIONS SUR LE MEMBRE

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ No. _____ Rue _____ App. _____ Ville _____ Code Postal _____

Tél. : (_____) _____ - _____ (rés.) Tél. cell. : (_____) _____ - _____

Tél. : (_____) _____ - _____ # (bur.) Courriel : _____

Nationalité : canadienne autre : _____

Date de naissance : _____ / _____ / _____

Sexe : F M

Jour _____ Mois _____ Année _____
La FQSC est heureuse d'annoncer l'entente conclue avec *Pedal Magazine* pour l'année 2016. Tous les membres de la FQSC détenteurs d'une licence UCI recevront gratuitement la revue *Pedal*, s'ils le désirent. Pour ce faire, il suffit de cocher l'option prévue à cet effet lors de votre demande de licence. Pour les membres de la FQSC ne déttenant pas une licence UCI, il sera possible d'obtenir la revue à 50% du prix régulier. La revue *Pedal* est disponible en version imprimée ainsi qu'en version électronique. À noter qu'un contenu spécifique à la FQSC (en français) sera inclus dans les différents numéros de *Pedal*.

Indépendant ou _____

Club affilié FQSC¹ : _____

Je consens à recevoir des informations via courriel de la FQSC et ses partenaires :

Je consens à ce que la FQSC divulgue mes informations à des fins philanthropiques :

Offre spéciale *Pedal* : _____

format Papier Électronique

Pour licenciés UCI/CC (sauf régional et vélotrotteur) : GRATUIT

Pour non-licenciés UCI/CC (régional et vélotrotteur) : 10 \$

¹ L'inscription dans un club pour lequel vous n'avez pas l'autorisation peut entraîner une suspension d'un mois.

CATÉGORIES COMPÉTITIVES

Année de Naissance	Tarif	Challenge 20 "	Challenge Cruiser 24 "	Championnat 20 " (Élite)
2008 à 2011	75 \$	<input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F	n/d	n/d
2000 à 2007	75 \$	<input type="checkbox"/> Sport H / <input type="checkbox"/> Expert H / <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> H (1999-2000) <input type="checkbox"/> F (2000 et moins)	n/d
1999 et moins	95 \$	<input type="checkbox"/> Sport H / <input type="checkbox"/> Expert H / <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> H (1986 à 1998) <input type="checkbox"/> Sport H / <input type="checkbox"/> Expert H (1985 et moins)	Junior (1998-1999) <input type="checkbox"/> Senior (1987 à 1997) <input type="checkbox"/>

CATÉGORIES RÉGIONALES

2011 à 2014* (Vélotrotteur)	20\$	<input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F	n/d	
2011 et moins	40\$	<input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/>	n/d

*Doit avoir 2 ans au moment de la prise de la licence. / ** Vous ne payez que le tarif le plus élevé de tout ce que vous avez coché

Catégorie	Tarif	Niveau									
Commissaire	75 \$	<input type="checkbox"/> UCI	<input type="checkbox"/> National	<input type="checkbox"/> Prov. A	<input type="checkbox"/> Prov. B	<input type="checkbox"/> Prov. C	<input type="checkbox"/> CCT	<input type="checkbox"/> ICT	<input type="checkbox"/> ICC	<input type="checkbox"/> PCT	<input type="checkbox"/> PCC
Entraîneur(e)**	75 \$	<input type="checkbox"/> BC1	<input type="checkbox"/> BC2	<input type="checkbox"/> CC3	<input type="checkbox"/> CC4	<input type="checkbox"/> CC5					
Personnel	45 \$	<input type="checkbox"/> Mécano	<input type="checkbox"/> Soigneur								
Dirigeant(e)	45 \$	<input type="checkbox"/>									
Organisateur/trice	75 \$	<input type="checkbox"/>									

- **PNCE réformé
- CCT : Communautaire formé
- ICT : Développement formé
- ICC : Développement certifié
- PCT : Performance formé
- PCC : Performance certifié

RECONNAISSANCE DE RISQUE ET RESPECT DES RÈGLEMENTS

Je, soussigné, reconnais que la pratique du cyclisme de compétition comporte l'existence de dangers et risques réels de blessures et d'accidents. Je déclare connaître la nature et l'étendue de ces dangers et de ces risques et j'accepte librement et volontairement de les encourir. Je déclare enfin avoir pris connaissance des règlements de sécurité de la Fédération québécoise des sports cyclistes et des règles de participation ci-jointes et j'accepte de m'y conformer.

et j'ai signé à _____, ce _____ 2016. Signature : _____
ville _____ jour/mois _____

Je soussigné(e), détenteur de l'autorité parentale ou tuteur de l'enfant mineur, déclare avoir pris connaissance de la déclaration imprimée ci-dessus et consens à ce qu'il (elle) participe à des activités cyclistes.

et j'ai signé à _____, ce _____ 2016. Signature : _____
ville _____ jour/mois _____

À l'usage de la FQSC	Montant payé :	\$ Comptant <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/>
Reçu le :	Émise le :	Posté le : No. licence :

IMPORTANT

Lire attentivement avant de compléter le formulaire et vous référer à la matrice

Écrire en lettres moulées (caractère d'imprimerie) ;

1. Si vous n'êtes pas citoyen canadien, veuillez joindre une copie de votre certificat de résidence permanente ou, en autre cas, l'autorisation de courir à l'étranger produite par la Fédération nationale de votre pays d'origine ;
2. Lors des événements, sur présentation de votre licence, vous devrez présenter une carte d'identité ;
3. Le paiement peut être effectué par chèque, par mandat-poste au nom de la FQSC ou en ligne au www.fqsc.net ;
4. Conformément à la politique de l'Union cycliste internationale (UCI), une seule licence est émise, peu importe les catégories et les secteurs d'appartenance, ainsi vous devrez retourner la licence pour toute modification ;
5. Les licences sont produites prioritairement selon l'ordre de réception et seulement lorsque toutes les pièces requises seront reçues ;
6. La licence doit obligatoirement être présentée à l'inscription de toutes les compétitions sanctionnées par la FQSC. Sans présentation de la licence après le 1^{er} juillet, une pénalité de 10\$ peut vous être chargée pour participer à la course ;
7. Le club auquel vous adhérez doit obligatoirement être affilié à la FQSC en 2016 pour qu'apparaisse le nom du club sur votre licence. Dans le cas contraire, la FQSC vous identifiera comme licencié indépendant et des frais de 10\$ seront chargés pour faire une correction ;
8. Le coureur membre d'un club qui porte l'identification d'un commanditaire personnel, doit pouvoir présenter, lorsque requis par le commissaire en chef d'une compétition, une lettre du président du club confirmant son autorisation ;
9. Lors des courses régionales, les règlements ci-dessous seront appliqués aux catégories élite et expert seulement. Lors des événements de la Coupe du Québec, ils s'appliqueront à TOUTES LES CATÉGORIES sauf Coccinelle, Bibitte, Atome, Pee wee et Minime. Le coureur non-membre d'un club ne peut porter un maillot au nom d'un club, des publicités ou commanditaires. Cependant, lors de compétitions de niveau régional et provincial, un coureur indépendant peut porter sur son maillot l'inscription d'une seule identification commerciale sur une surface ne dépassant pas 10 cm x 15 cm. Le coureur indépendant ne peut cependant afficher aucun commanditaire lors des épreuves internationales (Coupe Canada, Championnats Canadiens et Coupe du monde, etc.) ;
10. À partir de 2015, tous les nouveaux coureurs prenant part aux épreuves du circuit provincial de la Coupe du Québec de BMX devront faire obligatoirement ses deux premières années dans la catégorie sport.
11. Il est interdit pour un membre de la FQSC de prendre part à une épreuve non sanctionnée. Tout membre qui enfreint cette règle est passible de suspension

RÈGLES DE PARTICIPATION

En adhérant à la FQSC en 2016, vous vous engagez à respecter les règles suivantes :

1. Je déclare ne pas avoir connaissance d'un élément qui s'opposerait à la délivrance de la licence sollicitée. Je m'engage à rendre ma licence dès qu'intervient un élément changeant de manière substantielle les circonstances existant lors de la demande de licence. Je déclare ne pas avoir sollicité une licence pour la même année auprès de l'UCI ou une autre fédération nationale ou provinciale. La présente demande ainsi que l'usage de la licence se font sous ma responsabilité exclusive.
2. Je m'engage à respecter les statuts et règlement de l'UCI, de ses confédérations continentales, de ses fédérations nationales et provinciales. Je déclare avoir lu ou avoir eu la possibilité de prendre connaissance de ces statuts et règlements. Je participerai aux compétitions cyclistes d'une manière sportive et loyale. Je me soumettrai aux sanctions prononcées à mon égard et porterai les appels et litiges devant les instances prévues aux règlements. J'accepte le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) comme seule instance d'appel compétente dans les cas et suivant les modalités prévues par les règlements. J'accepte que le TAS se prononce en dernière instance et que ses décisions seront définitives et sans appel. Sous ces réserves, je soumettrai tout litige éventuel avec l'UCI exclusivement aux tribunaux siège de l'UCI et de Cyclisme Canada (CC).
3. J'accepte de me soumettre à et être lié par le règlement antidopage de l'UCI, les clauses du Code Mondial Antidopage et ses standards internationaux auxquels le règlement antidopage de l'UCI fait référence ainsi que les règlements antidopage des autres instances compétentes suivant les règlements de CC, de l'UCI et le Code Mondial Antidopage, pour autant qu'ils soient conformes à ce Code. J'accepte que les résultats d'analyse soient rendus publics et communiqués en détail à mon club/équipe/groupe sportif ou à mon assistant paramédical ou médecin. J'accepte que tous les échantillons d'urine prélevés deviennent la propriété de l'UCI qui peut les faire analyser, notamment à des fins de recherches et d'information sur la protection de la santé. J'accepte que mon médecin et/ou le médecin de mon club/équipe/groupe sportif communique à l'UCI, à sa demande, la liste des médicaments pris et des traitements subis avant une compétition ou manifestation cycliste déterminée.
4. J'accepte les dispositions concernant les tests sanguins et accepte de me soumettre aux prises de sang.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous recevrez votre licence par la poste. Le Guide des sports cyclistes est disponible sur le site www.fqsc.net.

Votre licence vous procure une assurance de responsabilité civile ainsi qu'une assurance accident valide au Canada seulement à l'entraînement et en compétition, selon les termes et conditions identifiés dans les polices d'assurance. Une couverture d'assurance-accident additionnelle est recommandée lorsque que vous voyagez hors Canada. Informations disponibles au <http://www.fqsc.net/general/assurances-0>.

Une liste des clubs affiliés à la FQSC dans votre région de résidence, le Règlement de compétition ainsi que le Règlement de sécurité en BMX sont disponibles à la FQSC et sur le site Internet de la FQSC : www.fqsc.net

La licence UCI de BMX donne accès aux épreuves régionales de vélo de montagne sanctionnées par la FQSC en 2016 sans l'obligation de se procurer une licence en vélo de montagne. Nous recommandons fortement aux débutants de participer au Programme d'introduction à la compétition offert par les clubs affiliés à la FQSC.

LUTTE AU DOPAGE SPORTIF

La FQSC et CC adhère au Programme de contrôle du dopage sportif canadien. Dans l'éventualité où vous souhaitez avoir plus d'information concernant les produits dont l'usage est interdit, communiquez avec le :

CCES Centre canadien pour l'éthique dans le sport

2197, Riverside #300, Ottawa, Ontario, K1H 7X3; tél : (613) 521-3340 ou 800 672-7775; fax : (613) 521-3134 info@cces.ca

Le site Web de la FQSC contient également une section dédiée au sujet du dopage.

www.fqsc.net/general/dopage